

Vacances de Printemps 2025

du 14 au 17 avril 2025

Stage AÏKIDO/THEÂTRE/VELO/PARC AVENTURE

PROGRAMME

10 – 12 ans

Lundi 14 avril 2025 :	aïkido/randonnée VTC/théâtre d'improvisation
Mardi 15 avril 2025 :	aïkido/randonnée VTC/théâtre d'improvisation
Mercredi 16 avril 2025 :	escalade C. Sée + accrobranche au Schnepfenried (1) (2)
Jeudi 17 avril 2025 :	aïkido/randonnée VTC/théâtre d'improvisation

(1) Transport en bus

(2) Activités payantes

La Direction des sports ne possède pas de vélo. Merci de vérifier que votre vélo soit en parfait état de marche : (pneus gonflés, freins, ...)

Le casque est obligatoire pour tous les déplacements en vélo.

Le kit de réparation est exigé pour les réparations éventuelles (chambres à air).

ORGANISATION

Date : du 14 au 17 avril 2025

Horaires : de 10h à 17h

Repas : tiré du sac

Lieu de rendez-vous et de retour : du lundi 14 avril au jeudi 17 avril 2025 : parking du complexe sportif Camille Sée, 40 avenue de l'Europe à Colmar.

Âge : 10 – 12 ans

Nombre de places : 16

Frais d'inscription (1) : 8 € à régler le jour de l'inscription par CB, espèces ou par chèque à l'ordre de « Régie recettes activités sportives Service de la Jeunesse et des Sports de la Ville de Colmar »

Inscription : Les inscriptions auront lieu du lundi 31 mars 2025 au vendredi 4 Avril 2025, au bureau N°812/813 de la Direction des Sports de la Ville de Colmar.

Frais d'activités (2) : Pour l'« Accrobranche » : 20 €, à régler par l'enfant directement au Parc Aventure.

Assurance : L'assurance de la Ville se limite aux dommages imputables à l'organisation du stage ; c'est l'assurance des parents ou des responsables légaux qui couvre le participant. Il est conseillé de vérifier que la « Responsabilité Civile » personnelle couvre bien tous les accidents liés à la pratique du sport.

En dehors des plages horaires d'activités (lundi, mardi, mercredi et jeudi 10h à 17h), les enfants sont sous l'entière responsabilité des parents. En cas d'incident ou d'accident, la Ville déclinera toute responsabilité. Nous vous remercions de bien vouloir chercher votre enfant à l'heure.

**Partie à remplir OBLIGATOIREMENT et à conserver par l'intéressé(e)
après oblitération par la Ville de Colmar**

Inscription au stage « Multisports Printemps 2025 » du 14 au 17 avril 2025

Je soussigné(e) (nom et prénom) autorise mon
enfant (nom et prénom) né(e)
le de sexe (M ou F) à participer au stage :

« Multisports Printemps 2025 »

Adresse :

Adresse mail :Tél. portable :

Tél. privé : Tél. professionnel :

J'autorise les éducateurs de la Direction des sports de la Ville de Colmar à prendre les
dispositions nécessaires en cas d'accident et d'hospitalisation. Par ailleurs, je certifie que mon
enfant est médicalement apte à la pratique sportive.

J'autorise mon enfant à rentrer seul : oui non / sera récupéré à 17h : oui non

Date : Paiement des frais d'inscription de **8 €** : en espèces chèque CB

**Le chèque devra être libellé à l'ordre de : « Régie recettes activités sportives Service de la
Jeunesse et des Sports de la Ville de Colmar »**

Signature obligatoire des parents :

Partie à conserver par la Direction des sports

Inscription au stage « Multisports Printemps 2025 » du 14 au 17 avril 2025

Je soussigné(e) (nom et prénom) autorise mon
enfant (nom et prénom) né(e)
le de sexe (M ou F) à participer au stage :

« Multisports Printemps 2025 »

Adresse :

Adresse mail :

Tél. privé : Tél. professionnel :

Tél. Portable :

J'autorise les éducateurs de la Direction des sports de la Ville de Colmar à prendre les
dispositions nécessaires en cas d'accident et d'hospitalisation. Par ailleurs, je certifie que mon
enfant est médicalement apte à la pratique sportive.

J'autorise mon enfant à rentrer seul : oui non / sera récupéré à 17h : oui non

Date : Paiement des frais d'inscription de **8 €** : en espèces chèque CB

**Le chèque devra être libellé à l'ordre de : « Régie recettes activités sportives Service de la
Jeunesse et des Sports de la Ville de Colmar »**

Signature obligatoire des parents :

INFORMATIONS PRATIQUES

Parc Aventure Schnepfenried
68380 SONDERNACH
07 81 90 03 57

Complexe sportif Camille Sée
40 avenue de l'Europe
68000 COLMAR
03 89 79 29 73

Pour tout renseignement s'adresser à :

Mairie de Colmar
Service des sports – actions sportives

laurent.bicart@colmar.fr

